



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 27 février 2023

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 14 février 2023 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence de M. Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, Micheline Wannepain, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Marie-Josée Paillousse, Jean-Paul Birembaut, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Carine Florent, Eric Monchicourt, Laëtitia Millecamp, Patrick Evrard, Véronique Hubert, Jérôme Ibanez, David Belurier, Agathe Mahmoudi, Jean-Marc Looten, Jeanne Barbieux, Eric Tounsi, et Eddy Zdziech, Philippe Lambert, Jean Claude Priez.
Présents 26 / 33 Pouvoirs : 05 / 33	
Votants 31 / 33	
Secrétaire de séance Véronique Hubert	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Annette Bramme à Jean-Paul Birembaut, Florian Renard à Micheline Wannepain, Marie-Louise Nassar à Carine Florent, André Couplet à Laëtitia Millecamp jusqu'à son arrivée avant la délibération D2023.01.10, Jocelyne Dusautois à André Kaczor, Émeline Kessler à Sylvia Potier
	Absent (es) excusés (es) : Absent (es) : Maklouf Bouaoud, Hayette Ait Kaddour
DELIBERATION 2023.01.10	Engagement dans le projet Transition écologique et sociale des bassins miniers dans le monde mené par Lianes Coopération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la ville de Raismes s'est engagée dans un projet de ville à 15 ans, Raismes 2032, pour passer d'une ville minière et industrielle du 20ème siècle à une ville désirable et soutenable du 21ème siècle,

Considérant que la transition de la ville passe par la requalification urbaine, paysagère, sociale et culturelle de son patrimoine et la valorisation de son inscription au patrimoine mondiale de l'UNESCO, au titre du bassin minier des Hauts-de-France,

Considérant que la ville de Raismes souhaite développer son attractivité en intégrant des réseaux locaux, nationaux et internationaux de transfert d'expérience en terme de résilience des cités minières et plus particulièrement des cités jardins,

Considérant le projet TESBM : transition Écologique et Sociale des Bassins Miniers dans le monde" mené par Lianes coopération (réseau régional multi-acteurs de coopération internationale des Hauts-de-France) qui consiste à permettre aux collectivités territoriales françaises et à leurs homologues portugais, brésiliens, marocains et camerounais de s'engager dans des actions de coopération financées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, autour des enjeux de la transition écologique et sociale des bassins miniers.

Considérant que la participation à ce projet inscrit un budget maximal de 3667€ par an pendant 3 ans pour bénéficier de ce réseau

Considérant l'avis de la commission communication, événementiel et participation citoyenne du 5 décembre 2022,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE DE S'ENGAGER dans le projet "TESBM : transition Écologique et Sociale des Bassins Miniers

dans le monde" mené par Lianes coopération

PREVOIT une somme maximale de 3667 € par an pendant 3 ans pour participer au projet

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

**Pour copie conforme,
Le Maire
Aymeric ROBIN**

Signé par le Maire le 07 mars 2023
Transmis et reçu en préfecture le 07 mars 2023
Publié le 07 mars 2023